

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

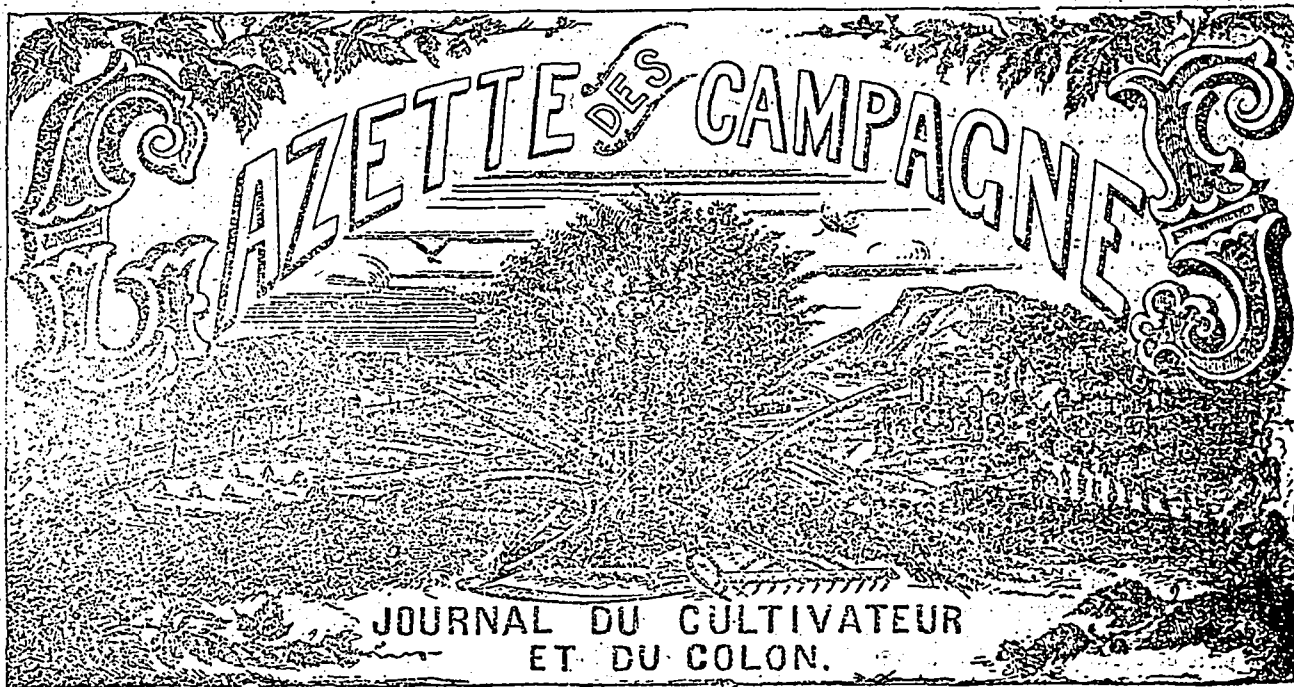
L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



Révd Mr F Bourgeault
Pointe-Clair

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Eparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT : \$1 PAR AN.

Editeur-Propriétaire : FIRMIN H. PROULX.

PARAIT TOUS LES JEUDIS

SOMMAIRE

Revue de la Semaine : Ouverture de la 4e Session du 3e Parlement des Chambres Fédérales de la Puissance du Canada ; discours du Trône par Son Excellence lord Dufferin.—La question d'Orient.—Les écoles catholiques à Manitoba.—Sa Grandeur Mgr. Blanchet, archevêque d'Orégon City, a atteint sa 82e année.—La rentrée des élèves de l'Ecole d'Agriculture de Ste. Anne ; il y a des *écrits* de nos écoles d'agriculture ; comment on traite la députation rurale de l'Assemblée Législative de la Province de Québec.

Causerie Agricole : Soins à donner aux animaux de l'espèce porcine.

Sujets divers : La science du ménage : acheter de première main ; savoir vendre.—Protection due aux oiseaux et aux animaux.

Choses et autres : Elections des officiers de la Société d'Agriculture du comté d'Arthabaska, pour 1877.—Un avare comme on en voit rarement.

Recettes : Moyen de détruire les vermines du bétail.—Remède contre le blanc du rosier.

Le comté de Kamouraska est en pleine effervescence électorale.—Les cultivateurs, depuis quinze jours, n'ont pas manqué d'être éclairés sur la situation politique actuelle du pays. De ces discours, il ne faut prendre que ce qui part de bonne conscience, et ne demander des conseils qu'à ceux qui par leur position peuvent sûrement nous renseigner. Prenez garde, cultivateurs, aux acheteurs de consciences, il y en a actuellement dans le comté ; quelques-uns même sont à l'heure qu'il est, signalés. Malheur aux acheteurs et aux vendus, car l'opinion publique en fera pleine justice. En outre, la loi électorale est rigoureusement sévère à ce sujet. Qu'on y prenne garde!

REVUE DE LA SEMAINE

L'ouverture de la 4me Session du 3me Parlement des Chambres Fédérales a eu lieu jeudi, le 8 février courant : Voici le texte du discours du trône que Son Excellence le Gouverneur-Général a prononcé à l'ouverture des Chambres à Ottawa :

Honorables Messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre des Communes :

Je suis heureux de pouvoir encore une fois vous réunir pour la dépêche des affaires à une époque regardée comme la plus convenable pour tous les membres.

Pendant la prorogation, j'ai visité la province de la Colombie Anglaise, et j'ai eu beaucoup de satisfaction à faire la connaissance du peuple de cette intéressante partie du Dominion, de son climat et de ses ressources.

Les explorations sur le chemin de fer du Pacifique ont été poussées avec la dernière vigueur, moyennant des frais plus considérables dans le passé que dans aucune de ses dernières années ; mais on n'a pas encore trouvé possible de compléter la localisation de la voie, et en conséquence j'ai été obligé d'ajourner la demande de soumissions pour sa construction d'après les conditions indiquées par l'acte de 1874.

Il vous sera soumis une nouvelle correspondance à propos des questions en litige entre mon gouvernement et la Colombie Anglaise.

Pendant la suspension récente du traité d'extradition avec les Etats-Unis, j'ai veillé à ce que l'importance de la promptre reprise de ces arrangements fut représentée au gouvernement de Sa Majesté, dont l'attention a été en outre appelée sur l'a propos d'étendre les dispositions du traité

existant. Je suis heureux d'être en état de dire que pendant que le traité a été remis en opération, il se faisait des négociations pour arriver à une convention plus libérale et mieux en rapport avec les circonstances dans lesquelles se trouvent les deux pays.

Comme l'attention de mon gouvernement a été appelée sur quelques anomalies dans la Commission Royale et sur les instructions royales données au gouverneur général, particulièrement au sujet de l'exercice de la prérogative du pardon, des mesures ont été prises dans le but d'amender ces instructions.

Des documents à ce sujet aussi bien qu'à propos du traité d'extradition vous seront soumis.

Les grands travaux publics en rapport avec la navigation du St. Laurent et ceux des canaux exigés pour compléter l'ensemble des travaux, ont été poursuivis avec succès durant l'année passée. Presque tous les travaux sur le canal Welland et celui de Lachine ont été donnés sous contrat à des conditions favorables pour le pays.

La poursuite active de ces travaux depuis les trois dernières années a dû nécessairement augmenter la dette publique, et quoique l'on entretienne l'espoir que ces dépenses seront enfin de compte remboursées au pays, on peut considérer comme prudent de ne pas hâter la construction complète de toutes les entreprises projetées dans les premières années de la Confédération.

Je suis heureux de dire que le chemin de fer Inter-colonial a été ouvert au trafic, sur tout son parcours, de bonne heure l'été dernier, avec des résultats aussi favorables qu'on pouvait s'y attendre. L'un des avantages immédiats du parachèvement du chemin de fer, a été les réceptions et la distribution des mailles anglaises à Halifax après la clôture de la navigation sur le St. Laurent, et, je suis heureux de le dire, jusqu'à aujourd'hui, mailles et passagers ont été transportés sans interruption par cette voie.

Je regrette d'être obligé de vous annoncer que nous ne sommes pas plus avancés qu'avant dans la question du règlement des réclamations des pêcheries en vertu du traité de Washington, quoique mon gouvernement ait fait tous ses efforts pour en arriver à un règlement.

Mes commissaires ont conclu avec certaines tribus indiennes des territoires du Nord Ouest un nouveau traité en vertu duquel leurs titres à une portion très considérable des territoires situés à l'ouest du traité No. 4 n'existent plus; quoique certaines dispositions de ce traité soient d'un caractère quelque peu onéreux et exceptionnel, j'ai cru néanmoins à propos de les ratifier en somme. Ce traité vous sera soumis.

L'exposition des produits indigènes et industriels des travaux d'art du Canada à l'Exposition nationale des Etats-Unis à Philadelphie, a obtenu le plus brillant succès, et proclame au monde entier que le Canada a déjà pris un rang élevé comme pays agricole, industriel et minier. Il me fait plaisir de pouvoir dire que les dépenses de cette exposition ont restées dans les limites des estimées. Il est juste que je reconnaisse ici que les commissaires chargés de l'organisation de l'exposition, ont grandement secondé par leur énergie et leur sagesse le succès remporté par le travail de notre population.

J'ai considéré comme sage, dans les intérêts du pays, de prendre des mesures pour l'exposition des produits canadiens à l'Exposition qui aura lieu à Sydney, Nouvelle-Galles du Sud, et à laquelle on vous demandera de pourvoir.

Nonobstant les pertes survenues dans le revenu, surtout

par la diminution de nos importations, les économies réalisées durant l'année courante ont fait plus que de rétablir l'équilibre entre les revenus et les dépenses.

J'ai pris des arrangements pour négocier un traité avec les autres tribus à l'est des Montagnes Rocheuses. Les dépenses encourues par les traités avec les sauvages sont sans aucun doute considérables, mais en fin de compte la politique canadienne est la plus économique si nous en comparons les résultats avec ceux des autres pays, et, par dessus tout, c'est une politique humaine, juste et chrétienne. Malgré la guerre déplorable qui s'est faite entre les tribus sauvages sur les territoires des Etats Unis et le gouvernement de ce pays depuis l'année dernière, néanmoins il n'est survenu aucune difficulté avec les tribus du Canada qui vivent dans le voisinage immédiat du théâtre des hostilités.

Il vous sera demandé si vous trouvez à propos de faire des changements dans l'acte des compagnies à fonds social, pour obvier à l'avenir à l'adoption d'actes spéciaux du parlement pour l'incorporation des différentes classes de compagnies, y compris celles qui cherchent à faire des emprunts ou des prêts d'argent, en pourvoyant à leur organisation au moyen de lettres patentes.

Le désir d'offrir des garanties additionnelles aux porteurs de police de Compagnies d'Assurance sur la vie, a attiré l'attention du gouvernement sur ce sujet, et j'ai confiance que la mesure qui vous sera soumise, atteindra le but désiré.

Il vous sera soumis une mesure dans le but d'étendre les droits et privilèges des grands cours d'eau de l'intérieur, aujourd'hui limités aux cours d'eau placés sous la juridiction des cours de la vice amirauté.....

On vous demandera d'amender et de consolider les lois relatives aux douanes.

J'ai considéré à propos de pourvoir à ce que les travaux d'exploration géologique qui se sont faits jusqu'ici en vertu d'ordonnance pour une période limitée de temps, se continuent en permanence, et de faire de cette exploration une branche du service civil. Un bill vous sera soumis à ce sujet.

Des mesures vous seront aussi soumises pour amender l'acte des poids de mesure, les lois de l'accise et autres actes, ainsi qu'un bill concernant la marine.

Messieurs de la Chambre des Communes :

Les comptes pour l'année expirée seront mis devant vous. Les estimés pour la prochaine année financière vous seront soumis, et j'en ai la confiance, vous trouverez qu'ils ont été coordonnés de manière à faire face aux circonstances dans lesquelles le pays se trouve, tout en pourvoyant à ce que l'administration des affaires soit conduite avec efficacité.

Honorables Messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre des Communes :

Je repose toute ma confiance dans votre prudence, votre habileté et votre dévouement aux travaux de la législation qui, j'en ai la confiance, seront exécutés et complétés de façon à achever le pays vers la prospérité et le peuple vers l'unité.

M. Guthrie a proposé l'adresse en réponse au Discours du Trône; M. Bédard, député d'Iberville, a secondé cette adresse.

— La question d'Orient est encore sans solution pacifique. Voici ce que nous lisons dans les *Annales Catholiques*, à ce sujet :

« Voyons, par exemple, cette question d'Orient, qui tient

l'Europe en suspens depuis des mois, et des mois. Chaque semaine, surtout depuis que la conférence de Constantinople est réunie, on s'attend à une décision. La Turquie va céder, dit-on, ou les plénipotentiaires quitteront Constantinople et le champ sera laissé libre à la Russie. Or la Turquie ne cède pas, les plénipotentiaires délibèrent toujours et la Russie ne déclare pas la guerre. Mais l'hiver s'écoule, les troupes se massent aux frontières, les esprits s'irritent de part et d'autre, il y a une fatigue générale qui aspire après une solution, dont elle étra la plus terrible, et l'on sent que cette solution ne peut plus tarder. Aujourd'hui, nous sommes encore dans l'incertitude; cela ne peut durer. La Russie s'épuise plus en préparatifs qu'elle ne s'épuiserait à faire directement la guerre, sans compter qu'elle perd chaque jour son prestige; la Turquie sûra que l'Europe ne pourra laisser la lutte se circonscire et que, d'ailleurs, elle redoute la guerre, profite de ces avantages pour se montrer rebelle aux concessions qu'on lui demande. La conférence a jusqu'ici, plus cédé que la Porte; mais celle-ci ne va-t-elle pas perdre ses avantages par trop de raideur? La chose est fort possible, et les membres de la conférence, qui voient que les négociations ne peuvent pas guère se prolonger, prennent déjà leurs précautions pour que la Russie reste, provisoirement, au moins, seule en face de la Turquie. Chacun d'eux, en particulier, a fait une déclaration identique, mais ils n'ont pas voulu faire de déclaration collective, afin que la Russie ne pût se donner comme l'exécutrice des volontés de l'Europe. La précaution est bonne; mais elle prouve qu'on s'attend à la rupture, et la Russie, comme la Turquie, sait bien que l'isolement ne peut durer.

— Mgr. Taché, Archevêque de St. Boniface, Manitoba, vient de publier un pamphlet dans lequel il s'oppose aux écoles non confessionnelles.

Ce document sème le découragement parmi les membres protestants du bureau de l'éducation; ils ne présenteront pas leur bill à cette session. On veut aussi là soumettre les catholiques de cette province aux mêmes persécutions que celles qu'ont souffert les catholiques du Nouveau Brunswick. La guerre des impies est partout la même; ils s'attaquent surtout à détruire l'enseignement catholique dans les écoles.

— Mgr. François Norbert Blanchet, archevêque de l'Orégon City vient d'atteindre sa 82^e année. Il est le plus vieux de tous les prélats américains. Nonobstant son âge, on nous informe qu'il possède encore la force et les facultés nécessaires pour s'occuper de ses devoirs. On rapporte même qu'actuellement encore il franchit de longues distances pour aller dire la messe en l'absence de ses zélés missionnaires. Il évangélise ces contrées lointaines de l'Orégon depuis à peu près quarante ans. Sa Grandeur est natif de St. François, comté de Montmagny.

La rentrée des élèves à l'École d'Agriculture de Ste. Anne.

La vacance annuelle des élèves de cette importante et si utile institution se terminait hier, et le soir même plusieurs des élèves sont arrivés pour reprendre leurs différents cours qui constituent la véritable science agricole. Hier, jour de l'ouverture de l'École, parmi les quatorze élèves que comptait cette institution avant la vacance, onze étaient présents; les autres sont attendus d'un jour à l'autre.

Nous ne pouvons que féliciter ces jeunes gens qui se destinent à l'art si difficile de la culture d'une terre, pour leur empressement à se rendre à l'École, le jour même de son ouverture.

L'ouverture d'une école d'agriculture peut sembler à plusieurs une chose de peu d'importance; mais les véritables amis du pays, les hommes profondément dévoués au progrès de l'agriculture, s'en réjouissent; car ils ont foi dans cette jeunesse qui par leur étude de la science agricole, jointe à la pratique, sera appelée à donner satisfaction à l'un de nos plus pressants besoins: *l'enseignement agricole dans nos campagnes.*

Profitez, jeunes agriculteurs de cet enseignement agricole, dont le clergé canadien a eu la première idée. Il y a déjà deux siècles, lorsque le Canada n'était pour ainsi dire qu'une forêt, un saint évêque Mgr. de Laval, a voulu aussi fonder son école d'agriculture; parce qu'il en reconnaissait la nécessité.

Plus tard, un prêtre non moins dévoué au progrès agricole, a voulu avoir aussi son école, et l'on sait tous les sacrifices dont s'est imposés le Révd. M. F. Pilote pour doter la Province de Québec d'une institution agricole que nous appelons aujourd'hui l'École d'Agriculture de Ste. Anne. Ses progrès ont été lents sans doute, car il fallait vaincre l'apathie de la classe agricole à ce sujet; mais ce que nous voyons actuellement, nous fait espérer beaucoup pour l'avenir.

Le Conseil d'agriculture lui-même, dans une de ses Séances du moins de décembre dernier, nous sommes heureux de le signaler ici, a constaté que l'École d'Agriculture de Ste. Anne méritait les plus grands éloges pour le rapport favorable que l'on avait fait sur cette institution agricole. C'est aux élèves actuels, par leur travail assidu, leur application à l'étude de la science agricole, à soutenir la belle réputation que s'est acquise cette École d'agriculture fondée par le dévouement et l'amour du pays.

Le Gouvernement de la Province de Québec, dans ses derniers subsides a accordé pour cette année une somme de \$2 400 pour les écoles d'agriculture de Ste. Anne et de l'Assomption; car il n'a pas voulu que les hommes destinés aux carrières industrielles et commerciales profitassent seuls des bienfaits d'un enseignement professionnel. Le Gouvernement a fait la part moins forte en faveur de l'enseignement agricole que pour les arts et manufactures; mais aussi, il savait que les écoles d'agriculture pouvaient compter sur l'appui du Conseil d'Agriculture par des bourses offertes aux élèves qui fréquentent les écoles d'agriculture.

Nous félicitons notre Gouvernement Provincial de s'occuper des arts industriels et de tout ce qui concerne l'application du dessin à l'industrie; car s'il n'en n'était pas ainsi, comme il a été dit en quelque part, nous finirions par nous laisser devancer, sous ce rapport, par les autres nations, qui font de grands efforts pour se perfectionner sans cesse. Mais d'un autre côté, faisons aussi une large part en faveur de l'agriculture; si nous ne voulons pas nous laisser dépasser dans les arts, soyons aussi orgueilleux pour notre agriculture. Nous prions notre Gouvernement Provincial de se mettre en garde contre ceux qui, sous un prétexte non avouable ne désireraient rien moins que la fermeture de nos écoles d'agriculture. La chose est sérieuse, et nous croyons ne pas nous tromper en affirmant ici que dans l'ombre on essaye à nuire à l'existence de nos écoles d'agriculture et par là entraver la propagation de l'enseignement agricole dans nos campagnes.

On l'a dit, et bien d'autres avant nous, que l'enseignement agricole est une des premières nécessités d'un pays. Une des premières causes de l'émigration, pourquoi le plus

grand nombre de nos jeunes gens abandonnent les campagnes, c'est infailliblement parce qu'ils n'ont pas été initiés aux secrets du métier par l'enseignement agricole; ils ne comprennent pas ces jeunes gens que l'on pourrait facilement doubler la production du sol, s'enrichir ainsi, et par conséquent augmenter même les salaires des journaliers de nos campagnes.

La dépopulation des campagnes est une question économique de haute portée dont la solution dépend d'une multitude de causes, qui disparaîtront en partie le jour où l'enseignement agricole sera répandu sur tous les points du pays, et surtout le jour où l'agriculture sera placée, sinon au dessus, du moins sur la même ligne que les arts et métiers qui, pour la plupart, rendent certainement moins de services que cette mère nourricière du genre humain.

À deux reprises différentes, depuis le 22 décembre 1876, nous avons signalé à l'attention de nos lecteurs le rapport du Comité d'agriculture présenté à la dernière Session du Parlement Provincial, le 22 décembre dernier. Nous avons applaudi de tout cœur aux patriotiques suggestions des membres de ce Comité pour tout ce qui se rattachait à l'agriculture. Grâce, nous dit ce rapport, aux suggestions pratiques de l'honorable M. Louis Beaubien, le travail de ce Comité a pu se faire avec plus de facilité.

Cependant, nous le disons bien à regret, on paraît en quelque part n'attacher qu'une bien faible importance à ce rapport qui a été sanctionné par toute la Chambre de Québec. On semble, nous disons le mot, se moquer des honorables députés qui faisaient partie de ce Comité d'agriculture; on se moque même de nos honorables ministres Provinciaux qui avaient droit de s'attendre à ce que l'on dut être sérieux, surtout lorsqu'il s'agit d'une question d'une si haute importance, comme celle de l'agriculture.

Depuis déjà quelques semaines, documents en mains, nous aurions pu signaler à l'attention de la population agricole du pays une manière d'agir de la part de certains messieurs, digne du plus haut mépris; mais jusqu'ici nous n'avons pu nous décider à croire que l'on pût sanctionner d'une manière aussi outrageante un pareil mépris à l'égard de la classe agricole. Nous voulons donc attendre encore quelque temps.

De grâce, n'oublions pas ce qui s'est passé aux différentes réunions du Comité d'agriculture à la dernière Session du Parlement Provincial. Au moins, si l'on ne peut mettre à exécution toutes ces suggestions, que l'on tienne à honneur d'exécuter ce qui lui a été promis d'une manière solennelle. S'il n'en était pas ainsi, pourquoi un Comité d'agriculture? pourquoi même des députés ruraux à l'Assemblée Législative de la Province de Québec?

CAUSERIE AGRICOLE

SOINS À DONNER AUX ANIMAUX (Suite).

L'espèce porcine.—Le porc, après la vache, est l'animal le plus répandu dans nos fermes, mais non pas le mieux soigné.

L'éducation des cochons est d'une facilité extrême pour quiconque a bien étudié leurs habitudes. Les services qu'ils rendent après leur mort sont incontestables. Qui pourrait être indifférent à l'avantage de trouver toujours dans une ferme une viande prête à devenir un mets fondamental du repas et dont l'usage convient si évidemment à des hommes livrés à des travaux pénibles, par conséquent aux cultivateurs?

Il n'est pas douteux que s'il fallait acheter sou à sou ce que les cochons consomment pendant toute leur vie, on ne dût craindre qu'ils rapportassent moins de profit que les autres animaux mis à l'engrais.

Les nations qui ont le plus fait de recherches pour s'assurer jusqu'à quel point cette branche de l'économie rurale pouvait devenir profitable n'ont rien oublié pour l'améliorer; et aujourd'hui il n'y a pas une seule famille en Angleterre, habitant la campagne, qui n'élève pour son usage un ou plusieurs cochons.

Les cochons paraissent trouver du plaisir à se vautrer dans la fange, et c'est peut-être là une des causes de la médiocre attention qu'un grand nombre de cultivateurs prennent au renouvellement de leur litière: mais des expériences multipliées prouvent que les cochons n'engraissent jamais bien dans la malpropreté, qu'il est même avantageux de les laver souvent à grande eau. C'est donc une erreur de croire que le cochon se complait dans la saleté. Aussi bien que tout autre animal, il se trouve bien d'une habitation propre et suffisamment aérée. S'il a à sa disposition un logement assez spacieux, on le verra toujours choisir, pour se coucher, un endroit où ne sont pas déposées ses ordures, preuve de la vérité du fait que nous avançons. De tous les animaux domestiques le porc est le seul qui, libre, ne dépose ses excréments ni sur sa litière, ni même dans son habitation; il adoptera un certain coin de sa loge pour cela.

C'est parmi les animaux de la ferme celui qui redoute le plus la chaleur; aussi, quand il a des fluques d'eau à sa disposition, quelques sales qu'elles soient, le cochon ne manque-t-il jamais de s'y jeter, non pour le plaisir de se vautrer dans la fange; comme le fait remarquer un grand éleveur M. Magne "c'est le besoin de se débarrasser des corps qui l'incommodent, de nettoyer sa peau, qui porte le cochon à rechercher l'eau et même à se vautrer dans la boue," et non le goût de la malpropreté.

Les principes hygiéniques généraux énoncés dans une de nos précédentes causeries sont, en tous points, applicables à la porcherie. Le sol doit en être construit avec une solidité extraordinaire; le porc est essentiellement fouilleur et il a dans le groin une force telle qu'il lui est possible de remuer par son aide des corps d'un grand poids et de creuser ainsi des trous d'une grande profondeur. Pour la même raison on doit mettre une grande solidité dans la construction des murs des différentes loges destinées aux cochons.

Le porc aime un lit épais et moelleux. Il craint beaucoup la chaleur; elle est très-nuisible aux animaux gras. Il est aussi très-sensible aux froids de l'hiver. On doit donc chercher à l'abriter le mieux possible des grands froids de l'hiver et des fortes chaleurs de l'été; à cet effet il convient d'exposer sa loge plutôt au nord qu'au midi, parce qu'il est plus facile d'empêcher le froid de pénétrer à l'intérieur que d'en exclure la chaleur. Cependant si l'on peut établir la porte au midi en l'abritant convenablement par un petit toit, une galerie ou des plantations, on laissant en même temps subsister une fenêtre au nord, on pourrait plus facilement régler la température de la porcherie. Les porcelets sont surtout sensibles au froid, il importe donc de les garantir d'une manière toute spéciale.

Les loges doivent avoir intérieurement une hauteur suffisante pour qu'un homme puisse convenablement s'y tenir debout, soit 5 1/2 pieds à six pieds. Un espace de 12 pieds carrés par tête d'animal et 5 pieds par cochonneau de moyenne grandeur sont suffisants. Une truie avec ses petits

occupe l'espace de deux cochons.

On peut placer, dans une même loge, trois ou quatre porcs; il vaut mieux toutefois de les diviser par deux seulement; ils sont alors plus tranquilles et s'engraissent mieux et plus promptement. Les femelles prêtes à mettre bas doivent être placées dans des loges séparées et traitées favorablement sous le rapport de l'hygiène. Il arrive souvent que la truie en se couchant pour allaiter ses petits, en écorce. Pour éviter un pareil accident on peut leur accorder une loge un peu plus grande, soit de 18 à 20 pieds carrés et l'entourer intérieurement, à partir du sol jusqu'à 2 à 2½ pieds de hauteur, d'une espèce de corridor de la largeur de 2 pieds environ, séparée par une balustrade à claire-voie, où puissent aisément passer les gorots, mais non la mère. Ceux là peuvent ainsi se garer plus facilement quand la mère se couche et les accidents sont beaucoup moins à craindre.

Voici quelques considérations hygiéniques à l'égard du cochon; que nous empruntons au *Journal d'agriculture pratique*:

« Généralement les porcheries sont établies sans discernement, tantôt au nord, tantôt au midi. C'est un tort; car les porcs craignent les extrêmes de température. L'exposition au soleil levant est celle qui convient le mieux.

« Les loges sont basses, souvent au-dessus des terres environnantes et par conséquent toujours humides. D'ordinaire elles sont encore peu éclairées et mal aérées.

« La cour est fangeuse et remplie d'immondices; dans ces conditions, le porc, au lieu de rester couché, se tient debout, s'agite et témoigne son malaise par des grognements réitérés.

« Les habitations des porcs doivent être construites de manière qu'on puisse les maintenir propres. Les planchers en pentes offrent un grand avantage en permettant l'écoulement des urines. Les loges bien conditionnées, sont assez grandes pour que les animaux puissent circuler librement. L'aération et l'éclairage sont encore indispensables. Une cour à l'abri des vents du nord et pourvu en été d'un bassin rempli d'eau permet aux porcs de s'ébattre à leur aise de se rafraîchir. Quand l'étroitesse des lieux et le manque d'eau ne comportent pas la possibilité d'établir un bassin, on peut brosser et laver les porcs de temps à autre.

« Il est de remarque universelle que les soins de propreté constituent pour le porc un état de bien-être tel qu'il grandit et engraisse promptement dans les porcheries bien tenues.

« Les maladies du porc sont pour l'immense majorité des cas, occasionnées par le mauvais état des porcheries (soux) l'humidité et la malpropreté dans lesquelles on les confine.

« Parmi les maladies qui doivent leur origine à la négligence de l'homme, on cite principalement: le crapaud ou piétin (maladie du sabot), la goutte, la gale, la phthisis aë (poux tellement nombreux qu'ils causent quelquefois la mort), la ladrerie (espèce de lèpre causée par des insectes qui sont particuliers au porc), le lumbago, le scorbut, l'angine (maladie de la gorge), la dysenterie, le typhus charbonneux, la maladie vermineuse (ou strichine), les sorfules et la richitisme, maladie caractérisée par une altération profonde du système osseux et par un affaiblissement général de constitution. (Plusieurs de ces maladies sont inconnues ici).

« D'après cet exposé on voit que presque toutes les affections de l'espèce porcine ont pour point de départ l'humidité et la malpropreté.

« Chez tous les animaux domestiques la médecine vétérinaire—malheureusement encore trop peu en honneur en ce pays—obtient des résultats satisfaisants, mais il n'en est pas de même chez le porc. Les maladies assez obscures au début, marchent ensuite avec rapidité, et, le plus souvent, le praticien est appelé lorsqu'il n'y a plus rien à faire.

« De plus, le porc est peu facile à soigner, son caractère indocile le rend souvent inabordable. Dans le plus grand nombre des cas, comment le soigner, lui appliquer des révulsifs, lui faire avaler des médicaments?

« D'où la nécessité de mettre en pratique cette règle bien sage qui prescrit de prévenir les maladies plutôt que de les guérir. On y gagne de toutes les façons.

Il est nécessaire que l'auge destinée à recevoir la nourriture soit surmontée d'une espèce d'entonnoir débouchant à l'extérieur de manière à pouvoir distribuer les aliments du dehors. L'ouverture extérieure devra être pourvue d'un couvercle à charnières, pouvant s'ouvrir et se fermer à volonté.

Il importe, surtout pour les porcheries d'engraissement, qu'il y ait une auge spéciale pour chaque porc et même à l'intérieur de la loge un compartiment séparé pour chacun. Nous insistons beaucoup sur les deux points, si non le plus faible est toujours frustré par le plus fort et le plus glouton, et l'engraissement est imparfait. Les loges aux jeunes porcs, sont avantageusement munies d'une auge circulaire en fer divisée par des séparations rayonnantes; chaque porcelet s'empare alors d'une place et ne peut empiéter sur la ration de son voisin, ni le repousser.

Nous possédons trois races différentes bien connues: la grande race commune indigène, et la petite et la grande races anglaises; nous avons encore une race bien acclimatée, c'est celle qui provient du croisement du cochon du pays avec celle appelée *White Chester*, également beaucoup répandue, surtout depuis cinq à six ans.

Nos grandes races communes demandent de fortes quantités de nourriture et de grandes avances de ce chef; aussi leur place ne peut être que dans les grandes exploitations.

Pour la moyenne culture la grande race anglaise est très-convenable, mais la demi anglaise doit lui être préférée: plus robuste et mieux faite à notre climat et à notre genre de nourriture; le cochon de cette race s'engraisse plus facilement et avec moins de risques de maladie ou de perte. La place du petit cochon anglais, le *back-hiro*, n'est pas, à proprement parler, dans les exploitations rurales; il est plus propre à être élevé et engraisé par des personnes qui peuvent pour ainsi dire l'entretenir avec des restes de leur ménage et l'engraisser avec un faible surplus. Le soin à mettre dans le choix des reproducteurs doit être tout aussi minutieux que pour les vaches et les moutons; on ne doit pas surtout mesquiner sur le prix d'un bon reproducteur; et lorsqu'un cultivateur n'a pas le moyen de faire les déboursés, rien n'empêche que dans une paroisse on puisse se cotiser ensemble pour l'achat d'un reproducteur de choix.

Nous avons déjà parlé de l'engraissement des cochons il n'y a pas encore longtemps, et nous croyons inutile d'en parler de nouveau ici.

Quelques cultivateurs ne s'adonnent qu'à l'élevage des cochons; proprement dit; c'est une industrie spéciale dont le cultivateur a assez peu le temps de s'occuper. Quoiqu'il en soit, l'accouplement peut se faire dès que les animaux ont huit à dix mois et jusqu'à l'âge de trois ans. Le châtrage des cochonnets se fait à l'âge de trois ou quatre mois; c'est de ceux-là que l'on fait, plus particulièrement, choix pour l'engraissement.

La truie donne de six à dix petits ; mais d'ordinaire on ne lui en laisse que six ; les autres sont vendus, comme cochons de lait, au bout d'une huitaine de jours. La truie prête à mettre bas doit être soumise à une alimentation substantielle et abondante, comme aussi après le part. Il est bon de surveiller la mère après la mise bas, car il arrive, dit-on, qu'elle mange ses petits : à cet effet des auteurs vétérinaires conseillent de frotter ceux-ci, avec une décoction d'aloès. La truie peut faire deux portées par an ; on doit arranger les choses de manière à ce que la part ait lieu en mars et en août.

Les goretts non châtrés, destinés par conséquent à la reproduction, doivent rester sept à huit semaines avec la mère ; ceux que l'on châtré en sont séparés au moment du châtrage. Dans les deux cas, dans l'un un peu plus tôt et plus lestement que l'autre, on les habitue insensiblement à manger des soupes et des fourrages et à se tenir séparés de la mère.

La science du ménage

(Suite)

Acheter de première main — Cette connaissance une fois acquise, achetez tout à la fois ce qui est nécessaire pour l'approvisionnement, et achetez de la première main. Outre la commodité d'avoir près de vous ce que vous désirez, vous gagnez les profits que l'on aurait faits par la vente au détail de ces objets.

Il y a toujours perte à acheter en détail.

Les provisions de farine, de viandes, de légumes, etc., ont chacune leur temps ; il faut le connaître. A la campagne, il est d'absolue nécessité de faire provision de bois une année à l'avance. Outre que l'on chauffe avec plus d'avantage ayant un bois sec, différentes circonstances telles que la maladie, de mauvais chemins, différents travaux urgents à faire pourraient même nous empêcher de nous approvisionner de bois lorsque nous en avons absolument besoin. N'est-il pas arrivé que des cultivateurs aient été obligés de brûler le bois de leurs clôtures pour n'avoir pas fait provision de bois une année à l'avance ?

Acheter ce qui est bon — Achetez toujours ce qui est bon ; même en le payant plus cher, on dépense moins, à cause de l'usage qui en est plus long.

Méitez-vous en principe de tout ce que l'on vous offre à bon marché et qui ne vous est pas utile pour le moment. Rien ne ruine comme ces bonnes occasions ; même en supposant que ce que vous achetez soit bon (chose assez rare, parce que le bon marché ne s'obtient qu'aux dépens de la santé, de la main-d'œuvre ou de la solidité), vous y perdez toujours.

Ou bien, en effet, ces objets dont vous n'avez pas besoin ne vous serviront jamais, ou bien ils seront détériorés et moins de mode quand le moment de les employer sera venu ; dans tous les cas, vous avez fait une avance d'argent que vous auriez pu mieux utiliser.

Appliquez cette règle aux provisions de bouche ; n'achetez pas ce qui est exquis, mais toujours ce qui est réellement bon, et quelquefois ce qui est meilleur.

Quand un mets est de mauvaise qualité, on le gaspille au lieu de le manger, dans l'espérance que celui qui succédera vaudra mieux.

Puis vous passerez, vous qui êtes chargées des achats, pour un avaré auprès de votre famille et de vos employés, et d'une provision qui déplaît et qu'on déteste on en viendra à moins vous aimer d'abord, bientôt pas du tout, enfin à ne pas vous respecter.

Il existe un axiome qui ne semble quo plaisant, et qui est bien vrai cependant ; le voici : *C'est par l'estomac qu'on mène la presque totalité de gens.* Ne l'oubliez pas ; évitez au moins ceux qui dépendent de vous et se plaignent de la nourriture. Dans les familles de nos cultivateurs, le choix des meilleurs espèces de légumes fournit sur votre table un aliment recherché ; ainsi il ne faut pas mesquiner sur les quelques sous qu'il y aura à payer de plus pour obtenir les meilleures espèces de graines. Il en est ainsi pour les pommes de terre : trente sous à un écu de plus

pour se procurer pour la semence les meilleures qualités de patates vous compenseront amplement : d'abord vous en obtiendrez un plus haut prix lorsque vous en aurez à vendre, et pour la consommation vous en éprouverez plus de satisfaction.

Savoir vendre — Sachez aussi choisir l'époque favorable pour vendre ce que vos récoltes ou vos produits vous fournissent abondamment. De même qu'il est bon d'avoir des fournisseurs attirés, ayez, si c'est possible, des acquéreurs qui puissent se fier à votre loyauté et qui connaissent par avance la qualité des produits que vous êtes en mesure de leur vendre, et sur qui vous puissiez compter pour le payement.

N'allez pas, comme un grand nombre le font, porter vos produits sur les marchés, lorsque vous en êtes éloignés, et que vous pouvez facilement en disposer chez vous, car la perte de temps que ce voyage vous occasionnerait ne compenserait pas les quelques sous de plus que vous auriez obtenus sur la vente de vos produits.

(A suivre.)

Protection due aux oiseaux et aux animaux

Depuis quelques années on a vu s'établir dans le pays, notamment dans les villes, plusieurs sociétés pour la protection des animaux ainsi que des oiseaux, afin de faire mettre à exécution les lois établies dans ce but. Malheureusement dans quelques-unes de nos paroisses on se rend souvent coupables d'un mépris absolu de ces lois uniquement établies pour protéger les intérêts de l'agriculture.

La lecture du remarquable écrit suivant, dû à la plume d'un célèbre agronome français, M. Paganon, suffira pour nous inviter à prêter tout notre concours à ceux qui ont charge de mettre à exécution une loi tout à l'honneur des cultivateurs. Les instituteurs et les institutrices surtout y trouveront de précieux enseignements dont ils pourraient faire part à leurs élèves, tout en invitant ceux-ci à former des sociétés pour la protection des oiseaux.

« Un des princes de l'Eglise, le cardinal Donnet, dont s'honore le clergé français, a trouvé dans son cœur d'éloquents paroles pour la protection des animaux.

« Un sénateur, dont nous avons admiré les recherches dans un style entraînant, nous a montré qu'il était d'un important intérêt de sauver de la destruction les hôtes ailés, charme de nos campagnes par leur ramage, défenseurs de nos récoltes en dévorant les insectes destructeurs.

« Plusieurs Sociétés d'agriculture, dans la limite de leurs modestes ressources, ont promis des primes aux protecteurs des nids, des jeunes couvées d'oiseaux.

« Rappelerez-vous le respect des Egyptiens pour les ibis à l'égal d'un dieu tutélaire ? Ils les embaumaient après leur mort.

« Dans les ports on respecte les goélands. En Hongrie, en Hollande, la cigogne est soignée ; on regarde comme un heureux augure de posséder un nid de ces oiseaux voyageurs ; malheur à l'imprudent qui abattrait un de ces oiseaux utiles !

« C'est qu'ibis, goélands et cigognes dévorent les insectes, les reptiles, nettoient les rivages des animaux morts et empêchent par là la putréfaction.

« Protégeons les animaux qui nous sont utiles, n'allons point contre l'œuvre de la Providence ! Et pourtant cette manie de la destruction, surtout parmi les enfants, aura bientôt fait disparaître de nos champs la fauvette, le rossignol, la mésange, et tant d'autres petits oiseaux qui ne se nourrissent que d'insectes.

« Le martinet sème en un jour trois mille deux cents grains de blé et onze cent cinquante grappes de raisin.

« Le moineau vole un peu de grain, mais il détruit aussi les nids de chenilles, les chenilles elles-mêmes. Les recherches et les écrits de M. Victor Chatel ont réhabilité le moineau.

« Ingrats, insensés, nous détruisons les animaux qui viennent protéger nos récoltes. Aussi les insectes se multiplient, et vous n'entendez que des plaintes sur les dévastations des chenilles, des vers blancs, des hannetons, des pucerons, qui dévorent les fruits, les plantes, et qui privent les arbres de leurs feuilles et les font périr.

« Les rats, les tanpes, soulèvent nos prés, absorbent les tubercules, les racines. J'entends vos plaintes, cultivateurs des champs

et, dans votre ignorance, vous détruisez avec plaisir les oiseaux nocturnes, qui font une guerre acharnée aux mûlots, et qui ne vivent eux et leurs petits, que des débris de vos ennemis. Respectez donc la chouette, la dame, dont vous venez closer les cadavres à la porte des écuries, si vous ne voulez pas que les rats ravagent vos champs, vos greniers et vos fruits.

" Puisque je vous montre votre intérêt, laissez-moi vous dire que ce pauvre animal que l'homme mûr comme l'enfant écrasent avec fureur s'il se montre dans vos jardins, ce crapaud terrestre, que vous appelez un *lot*, ne vit que d'araignées, de limaçons, de lézards, de nos légumes, de nos semis. Cet animal est laid, il est presque dégoûtant, mais il est éminemment utile. Au lieu de le détruire, protégez-le. Les Anglais, observateurs, après avoir détruit ces crapauds, reconnaissant leur tort stupide, viennent acheter en France, à des prix assez élevés ces pauvres *lots* que poursuivent une répulsion inintelligente.

" Avant de détruire, réfléchissez ! L'homme, si riche dans ses intentions, surtout alors qu'il faut détruire, est impuissant souvent pour se protéger et se défendre ! Qui obtiendrait vos canons rayés en face des pucerons, des chenilles, des vers blancs, des mûlots ? Reconnaissez votre impuissance. Vos défenseurs, ce sont les oiseaux, qui dévorent les insectes par milliers.

" La pitié envers les animaux ne doit pas se borner à ne pas les torturer par de mauvais traitements, il faut encore les soigner, veiller à leur bien-être.

" Les écuries doivent être aérées, proprement tenues. Comment l'animal peut-il prospérer, jouir d'une bonne santé, s'il ne peut librement respirer ? Pourquoi ces plafonds si bas, cet espace si étroit, ce fumier qui reste sous ses pieds, ce purin qui croupit dans l'étable, au lieu de se répandre au dehors, dans une fosse qui créera le fumier indispensable à nos récoltes ? Là où vous ne respirez pas à l'aise, à es-vous bien ? Vous êtes étouffés. L'air vicié ne vient pas quand vous respirez des odeurs nauséabondes, qui empestent et vous et vos aliments. Eh bien ! l'animal est comme nous, il a besoin d'un air sain et non vicié par le défaut de ventilation, par des exhalaisons empestées. Si vous construisez, donnez un peu plus d'espace ; si vous avez une étable trop étroite, n'accumulez pas trop vos animaux ; que le plancher, percé dans le haut, reçoive une espèce de cheminée faite avec quatre planches jointes ensemble et qui, s'élevant un peu au-dessus du toit, permettra à l'air extérieur de pénétrer et aux émanations malsaines de sortir.

" L'hiver, les animaux ne travaillent pas, et le cultivateur peu aisé, souvent aussi celui qui est riche, nourrissent mal leurs bestiaux, économisent le foin ou suppriment l'avoine. Il semble que ce n'est qu'à regret qu'on donne un peu de paille, juste ce qu'il faut pour empêcher l'animal de mourir de faim. Triste économie ! vous diront tous ceux qui se sont occupés des bestiaux ; mauvaise entente de vos intérêts ! L'animal mal nourri dépérit ; au sortir de l'hiver, presque dépouillé de son poil, et sans force, il ne pourra accomplir de bons labours, il fera moins d'ouvrage, et cette privation d'une nourriture nécessaire le disposera à la maladie et hâtera sa mort : sa mort, une perte pour vous cultivateurs ? L'animal convenablement traité vivra une moitié de plus que l'animal mal nourri, mal soigné. Cela est incontestable souvenez-vous en !

" L'animal dont la litière est insuffisante sera mal couché ; renouvelez la litière.

" L'animal mal nourri donnera un pauvre fumier, vous devriez savoir cela. Pour avoir un engrais puissant, que la nourriture soit bonne.

" Ces conseils, que, dans le désir d'être utile, j'ai réunis, j'ai répétés, après les maîtres, ils sont sages, ils sont bons ! Qui les fera connaître dans nos campagnes ? Nos discours ? Peu les entendent. Les livres ? Le cultivateur, accablé par la peine, poursuivi par les travaux incessants de la ferme, lit peu ces avis salutaires. C'est le lot, c'est la mission de nos instituteurs des campagnes de les propager, de les répandre, en les répétant sans cesse à leurs élèves. La jeunesse écoute peu, mais enfin elle répète les leçons du maître. Cet âge est sans pitié, dit-on. Oui, s'il est livré à ses mauvais instincts ; mais, bien conduits, les enfants sont accessibles à la pitié. Un cœur bat aussi dans leur poitrine ; ils aimeraient à être choqués par une tendre mère, ils craignent les châtiements et ils savent très-bien distinguer si la punition est juste

ou injuste.

" Que les instituteurs montrent que les animaux sont sensibles comme nous et au bien et au mal, qu'ils souffrent quand on les frappe ; que Dieu a mis au cœur de l'homme l'humanité, et que cette humanité doit s'étendre non-seulement à ceux que la Divinité créa pour son intelligence, les rois de la nature, mais encore aux animaux qu'il nous donna pour nous aider, nous secourir ! Que l'instituteur leur montre que ce soin donné aux animaux satisfait le cœur, habitue l'homme à la compassion, à la bienveillance, et que ces soins eux-mêmes sont dans l'intérêt de l'homme, qui attend un bon et long service de ces animaux qui sont nos aides et dont nous devons faire des amis.

" Cette tâche d'instruire la jeunesse, de lui donner non-seulement les éléments du savoir, mais encore et surtout de lui montrer le bien là où il est, de former le cœur de leurs élèves, cette tâche est grande et belle, et nos instituteurs, qui donneront l'exemple, ne failliront pas à ce devoir qu'ils connaissent si bien et qui est sacré pour eux. Ce que l'on apprend dans sa jeunesse ne s'oublie pas.

" Messieurs, dans ces avis, j'ai parlé à tous dans leurs intérêts bien compris, j'ai parlé à la raison ; je voudrais surtout parler au cœur et répéter sans cesse à tous :

" Compassion, bienveillance, pitié pour les animaux ! "

Choses et autres

Société d'agriculture d'Arthabaska. — A une assemblée des membres de la société d'agriculture du comté d'Arthabaska, tenue au village d'Arthabaska le 30 décembre dernier, les personnes suivantes ont été élues :

Directeurs : Dé-iré O. Bourbon, écr., Ste. Victoire ; MM. Patrick McKeown, Ste. Elizabeth ; Jean-Bte. Fortier, Ste. Hélène ; Amille Gélinas, Ste. Clotilde ; David Bergeron, St. Louis ; Philippe Hébert, St. Patrice ; Edouard Picard, St. Médard ; Joseph Houle, St. Eusèbe ; Narcisse Talbot, St. Norbert ; Prudent Laineuse, St. Albert ; Solime Bourbon, St. Christophe ; William Farley, St. Valère ; Pierre Noël Beliveau, St. Paul.

— Montréal possède un avare qui peut rendre des points à Harpagon.

Ces jours derniers il accompagnait au cimetière de la Côte des Neiges, les restes mortels de son père qui lui laissa une fortune assez chouette. Lorsque le prêtre eut prononcé la dernière prière notre fesse-mathieu s'agenouilla près de la bière. Tout le monde crut qu'il allait rendre au défunt le dernier tribut de son amour filial, en disant une petite prière, . . . bernique ! ce n'était pas ça. Notre avare prit un petit tourne-vis et enleva soigneusement les quatre poignées argentées du cercueil qu'il enveloppa dans un mouchoir et les fit disparaître dans une de ses poches.

RECETTES

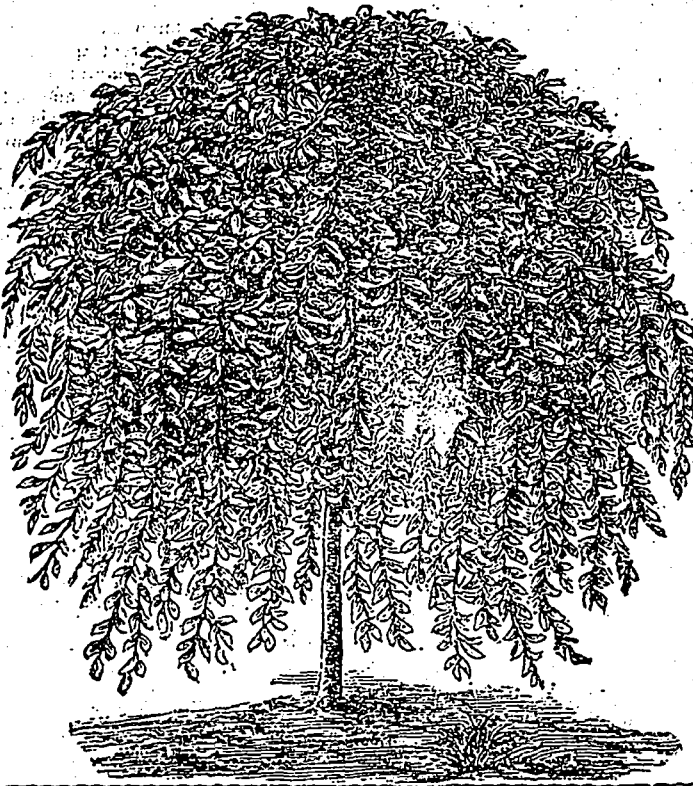
Moyen de détruire les vermines du bétail

M. Duvernay veut bien nous faire connaître un procédé pour détruire la vermine du bétail, procédé qu'il a souvent employé et qui lui a toujours donné d'excellents résultats. Voici en quoi il consiste :

On prend du lait de beurre que l'on fait un peu chauffer, et on y ajoute du tabac à priser, après quoi on en frotte l'animal. " J'ai eu besoin, nous dit M. Duvernay, de faire usage de ce moyen pendant les premières années de mon exploitation, car je me trouvais alors en quelque sorte dans la nécessité de faire manger pendant l'hiver de la paille à mes bestiaux ; mais depuis que je les nourris mieux, la vermine a totalement disparu. " Donc il est important de toujours bien nourrir les animaux.

Remède contre le blanc du rosier

Pour prévenir le blanc du rosier et détruire les pucerons qui dévorent les feuilles et les fleurs, on lave cet arbrisseau avec de l'eau dans laquelle on fait préalablement infuser du tabac en poudre ou des bouts de cigares dans la proportion de 1 once par pinte de liquide. Il est important de répéter la lotion pour assurer le succès de l'opération.



SAULES = PLEUREURS, KILMARNOCK,

New-American, Rosemary, (Greffés.)

Les Saules de ces variétés ornent magnifiquement les tombes.

Plants de 5 à 7-pieds de hauteur \$1.50 chaque, (2 ans de greffe.)

A vendre chez

AUGUSTE DUPUIS,

ST. ROCH, VILLAGE DES AULNAIES
COMTE L'ISLET.

➤ Aussi un bon assortiment d'arbres fruitiers pour livraison au printemps.

➤ Catalogues fournis gratis sur demande.

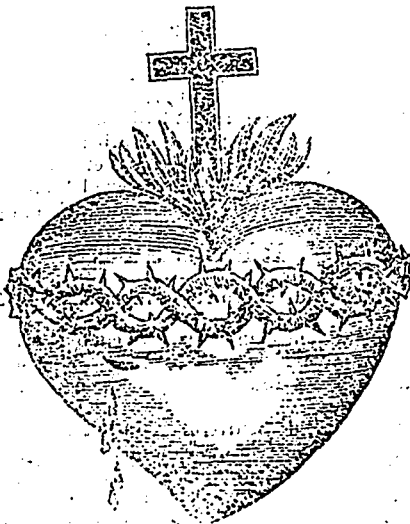
➤ Pour donner à nos lecteurs une idée de la beauté de cet arbre, nous insérons avec cette annonce une vignette représentant un saule-pleureur de 8 à 10 ans.

➤ Le sousigné pourra disposer au printemps de plusieurs variétés de pommes de terre de meilleur choix et les plus productives. Les prix seront annoncés dans le temps.

AUGUSTE DUPUIS.

GRANDE LOTERIE DU SACRE-CŒUR

Prix du Billet: \$1.00. Les billets sont en vente au Bureau du Directeur-Gérant. Le onzième billet est donné à celui qui en achète ou qui en vend dix. On peut en acheter au Bureau de la Gazette des Campagnes, à \$1.00



Destinée à venir en aide à trois grandes œuvres catholiques: le Serniel, le Collège Commercial des Frères des Ecoles Chrétiennes et l'Eglise de l'Immaculée Conception, est approuvée par Mgr. l'Evêque de Montréal.

Elle est sous le patronage de l'Hon. Juge Coursol, Président du Comité du Sacré-Cœur, des Honorables J. A. Chapleau et Gédéon Guimet, de L. A. Jetté, M. P., R. A. R. Hubert, Frodonaire, C. A. Lablanc, Sévère, E. H. Trudel, M. D., M. P. Ryan, O. J. Devlin, Alfred Laroque, et, C. Rodier, Pierre P. J. Gérard et de Michel Stewart, écrivains, et sous la surveillance de trois comités.

VALEUR DE LA LOTTERIE:

1 Bourse en or de	\$10,000.00	\$10,000.00
1 do do	2,000.00	2,000.00
1 do do	1,000.00	1,000.00

\$18,000.00

	Montant rapporté	\$13,000.00
1 do do	500.00	500.00
5 do do	100.00	500.00
5 do do	50.00	250.00
25 do do	10.00	250.00
500 lots à bâtir de valeur moyenne...	500.00	250,000.00
50 chasubles, de toutes les couleurs, plusieurs en drap d'or...	24.00	1,200.00
20 ciboires	20.00	400.00
42 calices	18.00	756.00
8 encensoirs	6.00	48.00
12 ostensoirs	32.00	432.00
12 paires de burettes	6.00	72.00
12 garnitures d'autel	30.00	360.00
290 objets	8.00	870.00
1000 do	2.00	2,000.00
2000 do	1.00	2,000.00
1 bénitier	4.00	4.00

Total... \$272,782.00

Toutes les plus sages précautions ont été prises pour que cette loterie s'effectue avec la plus stricte honnêteté. Le comité de Direction est composé d'un Prêtre, du Visiteur Provincial, des frères des Ecoles Chrétiennes et de plusieurs citoyens d'une loyauté parfaite qui président toutes les affaires de la Loterie et le Directeur-Gérant a fourni un cautionnement considérable.

Le public sera tenu au courant de la marche de cette immense entreprise, par la voie des journaux. Le jour du tirage sera mercredi, le 15e jour du mois d'août prochain.

Tout billet qui ne porte pas les signatures de F. X. Lanthier, écrivain, Président du Comité de Direction; Benjamin Clément, écrivain, Secrétaire-Trésorier du bureau de Direction et de F. X. Cochet, écrivain, Directeur-Gérant, ainsi que le cachet de la Loterie du Sacré-Cœur est une contrefaçon et les porteurs des billets contrefaits seront sévèrement punis.

Toute communication par la maille devra être adressée franc de port au Directeur-Gérant: F. X. COCHUE,

Nô. 256 rue Notre-Dame, Montréal